



**LE CLOS FLEURI
A 50 ANS !**

4

À LA UNE

Une petite visite
au Clos Fleuri...

9

BRÈVES

Un séjour européen
organisé par le CDJ

18

ZOOM

Le Point d'accès au droit

PERMANENCE DU POINT D'ACCÈS AU DROIT

Avocat, notaire, huissier, juristes, et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement en mairie sur rendez-vous.

☎ Renseignements au 03 20 63 07 50

PERMANENCES JURIDIQUES

Permanence de Pascale Lahouste, adjointe aux services à la population

📅 les 2^e et 4^e mardis de chaque mois

🕒 à partir de 15h30 sur rendez-vous.

☎ Renseignements au 03 20 63 07 50.

MARCHÉS

🕒 mardi matin rue de l'Église et place De-Gaulle.

🕒 Samedi matin esplanade face à la mairie.

ACTION POUR L'EMPLOI

📍 67 rue du Général-Leclerc

☎ 03 20 40 75 33

CAP - CENTRE DE LOISIRS (2/14 ANS)

📍 Siège soc. : 14 place du Général-De-Gaulle

☎ 03 20 40 66 05

CAP - CRÈCHE « ENFANTILLAGES »

📍 36 rue Vauban ☎ 03 20 40 75 11

CAP - HALTE-GARDERIE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

📍 1 résidence des Vertes-Feuilles

☎ 03 20 40 87 11

CAP - HALTE-GARDERIE « STATION BOUT' CHOU »

📍 9 rue Lino-Ventura ☎ 03 28 36 49 72

CAP - RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

📍 36 rue Vauban ☎ 03 20 63 95 24

🕒 Accueil sur rendez-vous le lundi (14h - 18h30) et le jeudi (14h - 17h30) 📧 ram@cap-saintandre.fr

97. JEUNES - CENTRE DE LOISIRS (12/17 ANS)

📍 97 rue Sadi-Carnot ☎ 03 28 52 39 92

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

📍 67 rue du Général-Leclerc

☎ 03 20 21 81 30

MISSION LOCALE

Permanence tous les 15 jours au Point Jeunes

☎ 03 28 52 39 92

MAISON DE RETRAITE EHPAD « LE CLOS FLEURI »

📍 50 rue Georges-Maertens

☎ 03 20 21 80 80

EMPLOIS FAMILIAUX

📍 10 place du Général-De-Gaulle

☎ 03 20 51 67 16

📧 ief59@wanadoo.fr www.ief59.com

Les labels de Saint-André

ville fleurie 3 fleurs



ville Internet 1 arobase



La Mairie de Saint-André

📍 Coordonnées

89 rue du Général-Leclerc

CS 40001

59871 Saint-André Cedex

☎ 03 20 63 07 50

☎ 03 20 63 07 54

🌐 villesaintandre.fr

📧 sur les réseaux sociaux

f StAndre59350

🐦 @StAndre59350

📷 @StAndre59350

🕒 Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h15 à 17h15

Permanence État-civil

le samedi de 9h30 à 12h

👉 Les services en direct

« Allô Mairie ? »



« Saint-André Magazine »,

journal d'informations municipales de la ville de Saint-André n° 160 octobre 2017

Tél : 03 20 63 07 53

www.villesaintandre.fr

Directeur de la publication :

Olivier Henno

Rédactrice en chef :

Valérie Prignot - service communication - participation de Marie

Magro et Clément Héry, stagiaires

Mise en page :

Valérie Prignot

Photos :

ville de Saint-André - service communication - Valentin Bretel - Lucas Dumoulin

Impression :

Alliance partenaires graphiques

« Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction papier ou numérique (textes et photos) même partielle, est interdite sans autorisation expresse ».

ÉDITO

“Vivre ensemble”

C'est avec une grande satisfaction que j'ai pu constater une nouvelle fois, en cette rentrée 2017, la qualité du travail effectué tout l'été par les agents de notre commune pour préparer la nouvelle saison : les écoles, les équipements sportifs, l'espace public entretenu, les animations mises en place... tout concourt à un dernier trimestre 2017 réussi et à une entrée en 2018 dans les meilleures dispositions pour les Andrésien, petits et grands.



La vitalité des associations est aussi une grande chance pour notre ville. C'est la preuve que le « vivre ensemble » n'est pas un concept vide de sens. Toutes ces manifestations qui rythment l'agenda de Saint-André nous permettent de nous retrouver, de partager des moments de convivialité, de préserver ce qui nous identifie profondément et je pense, durablement : la ville sympa !

Vous connaissez l'état d'esprit qui guide mon engagement pour notre ville et qui est aussi, je le sais, celui de toute mon équipe municipale : relever les défis du futur (par exemple avec les classes numériques), tout en renouvelant régulièrement nos politiques pour toujours répondre à vos attentes (une nouvelle politique culturelle sera notamment mise en place en 2018).

Comme vous avez pu le constater dernièrement dans votre SAM *spécial agenda* de septembre, les rendez-vous seront encore nombreux dans les semaines à venir : au plaisir de vous y retrouver !

Cordialement,

SOMMAIRE

à la une	4
brèves de ville	8
zoom	12
associations	14

Le Clos Fleuri a 50 ans

En 2017, l'Ehpad du Clos Fleuri, géré par l'association "Temps de vie" fête ses 50 ans. Retour sur son histoire.

Les familles des résidents ont été invitées par l'équipe à fêter ce jubilé avec leurs aînés. Ce fut l'occasion de se remémorer ce demi-siècle à travers une exposition retraçant l'histoire du Clos Fleuri et la vie andrésienne en 1967.

C'est le 1^{er} avril de cette année là que le Clos Fleuri ouvrit ses portes à ses premiers résidents, dans le cadre d'un grand projet de la municipalité : un village retraite pour « vieillards » [sic !], comprenant également le Béguinage et la résidence Saint-Jean. Parmi les élus de l'époque, Lucien Van Berleere, adjoint au maire, et plus tard président du Clos fleuri, qui réside lui-même au Clos Fleuri aujourd'hui !



Un confort amélioré et une unité spéciale...

Moderne dans les années 60, le bâtiment vieillissant a subi un très gros lifting qui s'est terminé en 2009. Outre un confort amélioré pour les aînés (chambres plus vastes, nombreuses salles aménagées et services spécifiques), l'établissement s'est enrichi d'une unité spéciale pour les malades d'Alzheimer ou assimilés. Nous avons consacré un dossier détaillé à cette réhabilitation dans le SAM n° 126.

Huit ans plus tard, nos anciens sont toujours satisfaits des prestations de la maison de retraite et bénéficient de nombreuses animations préparées par le Clos Fleuri ou par la municipalité ou conjointement, afin de ne pas les couper de la ville. Dernièrement, une exposition ouverte à tous a mis en scène les photos prises par les résidents lors d'un stage polaroid. La santé des aînés est également au premier plan : on leur permet par exemple de faire de la gymnastique sur chaise grâce à l'association SIEL. Une adepte ? Madame Delefortrie, doyenne des 840 personnes qui ont fréquenté le Clos Fleuri, mais pas seulement (voir ci-contre) !



La nouvelle doyenne du Nord est andrésienne !

Cette fois, ça y est : alors qu'elle atteignait ses 109 ans le printemps dernier, Marie-Louise Delefortrie, résidente du Clos Fleuri, est devenue la doyenne connue du département du Nord !

Pourquoi doyenne « connue » ? Parce qu'il n'y a aucun moyen d'être sûr à 100% de l'identité du doyen d'un département ou de la France car, du fait de la protection de la vie privée, l'Insee ne peut pas dévoiler ces données. Et les gens très âgés ne sont pas obligés de se faire connaître !

Il existe néanmoins un réseau de passionnés qui « traquent » ces personnes en suivant l'actualité des régions, ou en appelant les maisons de retraites pour demander des nouvelles des pensionnaires. Ils contactent alors les familles pour demander l'autorisation de rajouter le nom de la personne à leur listing diffusé sur Internet (certains le sont à titre anonyme).

Grâce à ce listing, nous savons que Marie-Louise est très probablement la doyenne du Nord. Il y a peu de chance qu'une personne de plus de 109 ans lui vole le titre... Sur la liste, nous apprenons aussi que Marie-Louise est la 2^{ème} personne la plus âgée du Nord Pas-de-Calais (distancée de 5 jours seulement !) et la 3^{ème} des Hauts-de-France.



Marie-Louise Pontet est née à Mons-en-Barœul le 18 mai 1908, mais elle vit à Saint-André depuis sa retraite, c'est-à-dire pratiquement un demi-siècle. Elle a tenu un commerce de graines et outillage avec son mari Robert Delefortrie. Son secret de longévité, c'est sans doute son activité : gymnastique, marche, lecture, cela et des repas légers. Pensez qu'elle a fait son ménage et ses courses jusqu'à son entrée à l'Ehpad du Clos Fleuri à l'âge de 103 ans !

Une autre caractéristique de Marie-Louise : son humour. Lors de la cérémonie donnée pour son anniversaire, on lui a demandé si elle comptait bien fêter ses 110 ans. Elle a répondu candidement à la ronde : « Mais, vous serez là ? » Nous souhaitons à Marie-Louise de devenir dans quelques mois une « supercentenaire » (personne de 110 ans et plus).

Les nouveaux compteurs gaz

Les compteurs communicants gaz arrivent à Saint-André depuis le mois de juillet. Ce sont 3432 habitations qui seront équipées sur notre commune d'ici la fin de l'année.

Ces compteurs seront installés par GRDF chez les clients raccordés au réseau de distribution de gaz naturel en remplacement des compteurs actuels. L'objectif est de déployer sur tout le territoire des compteurs plus fiables, au service de la maîtrise de l'énergie grâce à des relevés automatisés et quotidiens. Vous aurez accès à votre consommation sur www.gdf.fr (espace privé et sécurisé).

Si vous êtes concerné, vous recevrez dans un premier temps un courrier annonçant l'arrivée de votre nouveau compteur dans quelques semaines, et vous expliquant en détails ses avantages. Ensuite, un rendez-vous vous sera proposé 2 semaines avant l'intervention, en vous précisant si vous devez être présent ou pas.



Le jour même, le technicien interviendra durant environ 30 minutes. Vous pourrez ensuite consulter vos données en ligne, et votre relevé sera automatiquement envoyé à votre fournisseur habituel.

NOUVELLES ENTREPRISES

LE DIX-HUIT Bistrot gourmand

Cuisine traditionnelle "fait maison" / frites fraîches cuites au gras de bœuf / sur place ou à emporter. La brasserie vous accueille du lundi au jeudi, de 11h45 à 14h30 et de 18h30 à 22h. Le vendredi, de 11h45 à 14h30 et de 18h30 à 23h. Le samedi, de 18h30 à 23h.

Contact : 18, place du Général-De-Gaulle
Tél. : 06 46 41 71 84
www.facebook.com/LeDixHuit/

Le MIAMissime - food truck

Food truck présent le vendredi soir de 18h à 22h face à la mairie
Spécialités gourmandes : hamburgers, arancinis, frites, salades et desserts à base de produits provenant de producteurs locaux.

Contact : Benjamin Tollenaere
Tél. : 0615447931
www.facebook.com/lemiamissime/

TRIBUNES

Tribune de la majorité

Ce dimanche 24 septembre, notre maire, Olivier HENNO, a été élu Sénateur.

Nous le félicitons chaleureusement. C'est un honneur pour notre majorité municipale et plus largement, pour Saint-André. C'est aussi la toute première fois qu'un Andrézien est élu parlementaire. Nous ne doutons pas qu'il sera à la hauteur de la tâche et que ses nouvelles fonctions lui permettront aussi de défendre notre commune et notre territoire au plus haut niveau.

Vous pouvez compter sur votre municipalité pour poursuivre le travail engagé, avec pour objectif la qualité de vie des Andréziennes et des Andréziens, l'amélioration des services publics (constructions et fonctionnement des écoles, voirie, animation culturelle, solidarité, accessibilité, équipements sportifs), et le respect de la démocratie locale, tout cela grâce à un budget équilibré et des marges de manœuvre financières.

Liste "Ensemble pour le Saint-André que nous aimons"

Tribunes de l'opposition

La chambre régionale des Comptes a rendu son rapport sur les finances de la ville. Le rapport est cruel et révèle de nombreuses anomalies. Entre autres : une situation financière fragile, l'absence de planification des investissements, le gaspillage d'intérêts financiers par des emprunts mobilisés à tort, les frais de représentation du maire (721 factures en 6 ans pour 114 674 €, soit 1592 € par mois), le manque de transparence envers les élus et les associations.

Le maire s'est engagé à corriger les erreurs administratives. Cela n'effacera pas les centaines de milliers d'euros d'argent public gaspillés par des emprunts inutiles ! Nous demandons la diffusion intégrale du rapport ainsi que la réponse du maire. Les citoyens ont le droit de savoir !

Liste « Autrement avec les Andréziennes et Andréziens »

Écoutons (enfin) les citoyens !

Apporter en Conseil municipal un regard citoyen et des propositions ne suffit pas à attirer l'attention du groupe majoritaire. Et pourtant ! Il serait bénéfique pour notre ville que la majorité écoute plus activement les citoyens sans attendre que ce soit la Cour des comptes qui pointe, avec sévérité, les faiblesses de la gestion municipale. Retrouvez le rapport de la Cour des Comptes sur le-collectif.org

Liste "Saint-André, tous acteurs de notre ville"

Les sales coups macronistes de l'été

Qu'on en juge : la casse du code du travail, le rabetage des APL, l'attaque contre les retraites, la mise à mort des emplois aidés mettant leurs bénéficiaires en grande difficulté. Idem pour les associations utilisant ce type d'emploi et pour lesquelles cela peut signifier la mort. Face aux sales coups, il reste une issue : la lutte.

Liste "Rassemblement Saint-André, front de gauche"

BRÈVES DE VILLE

Anniversaires

COUPLE EN OR...

Yvette et Fernand Flament ont fêté leurs noces d'or le 17 juin dernier en mairie. Ancien chaudronnier, conducteur de travaux et commerçant en négoce, Monsieur Flament occupe aujourd'hui sa retraite avec le modélisme, l'aquariophilie et la généalogie. Madame Flament a travaillé en équipementier automobile ; sa spécialité aujourd'hui est de fabriquer des objets en perles de rocailles – jusqu'à 15 000 perles pour un bonzaï ! Ils ont eu 4 enfants, 12 petits-enfants et 14 arrière petits-enfants. Bon anniversaire !



...ET COUPLE EN DIAMANT

C'est le 18 juillet 1957 que Michèle Assoignon et Robert Delannoy se sont unis à la mairie de Lille. Originaire de Lambersart, M. Delannoy a travaillé comme électricien, chauffeur-livreur et chauffeur-routier. Son épouse a été couturière et lingère mais a surtout consacré beaucoup de temps à l'éducation de ses 5 enfants qui lui ont valu de recevoir la Médaille de la famille française.

Le couple participe à la vie communale notamment au sein du Club des seniors et du Syndicat d'initiative, et a de nombreuses activités de loisirs.

Michèle et Robert ont été reçus en mairie avec leurs enfants et leurs 7 petits-enfants pour fêter leurs noces de diamant comme il se doit. Bravo pour cette longévité.



Trente jeunes Andrésiens, Allemands et Polonais se sont retrouvés cet été pour une semaine d'échange sur le thème de l'engagement citoyen en Europe

Depuis de nombreuses années, la ville de Saint-André mène une politique d'échanges européens, grâce notamment à ses jumelages.

Cet été, c'est le Conseil des Jeunes qui s'est prêté au jeu en proposant à une dizaine de jeunes de chacun de ces pays une semaine européenne placée sous le signe de l'engagement et de la citoyenneté.

Les citoyens de demain ont pu comparer l'organisation institutionnelle de leurs pays respectifs, et la manière dont les uns et les autres peuvent s'engager au quotidien dans la vie de leurs collectivités. Certains de ces ados ont tissé des liens au cours des années grâce aux multiples séjours de ces dernières années : carnaval à Dormagen, les JMJ à Wieliczka ou Sports sans frontières à Saint-André, pour n'en citer que trois.



Basés dans un centre de vacances de Bouvines, les 30 ados ont peaufiné les activités prévues pour la semaine : visite du parlementarium de Bruxelles, animation de sensibilisation avec le Comité régional d'Handisport, action pour l'achat de matériel pour handicapés grâce à la collecte des « Bouchons d'amour », spectacle intergénérationnel au Clos Fleuri, rencontre avec le Conseil départemental junior de Lille.

“Une Garden-Party de l'engagement citoyen”

Enfin, pour finir la semaine sur un ton festif, et surtout, pour ouvrir et faire connaître l'action des jeunes Européens à l'ensemble de la population andrésiennne, une Garden-party a été organisée le 22 août dans le parc Vandame, avec de nombreuses animations, stands d'information, musique, et van équipé pour les photos souvenirs !

Ce séjour a pu être organisé grâce à l'aide de nombreux partenaires parmi lesquels l'agence Erasmus+ et l'OFAJ qui ont financé le projet, mais aussi les associations de jumelage « Les Amis de Dormagen » et « Saint-André/Wieliczka ». Cette dernière ayant d'ailleurs signé la confirmation de notre jumelage il y a quelques mois à peine, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la convention. Saint-André/Wieliczka avait déjà permis, entre-autres, la réalisation du séjour de « futsal » dont ont bénéficié les jeunes du 97.Jeunes en avril dernier.





UN POISSON NOMMÉ... POISSON



S'est-il échappé de la piscine ? De la Deûle ? On rassure les nageurs : on n'a jamais vu de poisson de ce type - ni d'aucun type d'ailleurs - dans les bassins municipaux. Quand à la Deûle, peut-être à l'époque des usines, car il a un petit côté industriel ? mais on en doute également... Ce gigantesque "poisson" (c'est marqué dessus !) s'est plutôt

échappé de l'imagination des graffeurs (anonymes) du collectif **Poisson** pour venir s'afficher fièrement sur les murs de la salle Ducrocq qui étaient, il faut l'avouer, particulièrement tristes.

UNE JUNGLE À SAINTE-HÉLÈNE...

Forêt miniature ou pieds de géants ? On ne sait pas trop... Mais les vitrines encore non occupées des futurs commerces de Sainte-Hélène ont pris brusquement des couleurs ce 27 septembre, lors de la mini-party organisée en lieu et place de la séance de cinéma de plein-air qu'il a fallu ajourner à cause de la météo (mais nom de Zeus ! on la re-tentera, promis).

Ici, ce sont les peintres de **4letters** et **Doubleva**, qui ont joué de la bombe à couleur pour le plus grand bonheur des enfants du quartier qui ont vu apparaître ce monde fantasmagorique en un après-midi.



10

...ET DES POTS DE FLEUR DÉGUISÉS EN **POUPÉES RUSSES** : ON REPEINT TOUT À SAINT-ANDRÉ !

Gagné par la peinturite aigüe dont souffre Saint-André depuis quelques mois, le CCAS s'y est mis également ! C'est **Annick**, l'artiste de service, qui s'y est collée. Et qui, en quelques coups de pinceau bien sentis, a transformé les grisâtres pots à plantes placés devant le bâtiment en poupées russes bariolées.



street
art

DES FEUILLES VERTES POUR LES VERTES FEUILLES...

Il fallait bien y penser un jour : c'est vrai quoi, en arrivant au quartier des Vertes-Feuilles, on ne voyait que des rouges-briques : pas très logique tout ça ! Heureusement, la Biennale internationale des arts muraux est passée par là, par l'intermédiaire du collectif Renard.

Ce collectif lillois composé d'une vingtaine de bénévoles artistes, éducateurs ou urbanistes... promeut l'accès à l'art pour tous notamment à travers le street art, (l'art des rues pour ceux dont les cours d'anglais remontent loin...). Le collectif a débarqué à Saint-André deux de ses émissaires, Marina et Maxime, armés de leurs pinceaux, et leurs pots de peinture en guise de munitions...

Le 21 avril, ils attaquaient de front le mur du local associatif de la résidence. Après 3 jours de combat acharné, les vertes feuilles ont poussé sur les rouges briques.

Remarquez de plus, que ce sera un excellent repère pour les nouveaux amis qui viennent pour la première fois à cette adresse et qui se perdent même avec un GPS. Là, s'ils ne voient pas qu'ils sont arrivés, c'est qu'ils sont très très myopes...



11

ZOOM

NOS AÎNÉS RETROUVENT L'APPÉTIT !

Les repas de nos anciens sont désormais élaborés par la cuisine centrale de Saint-André

Il existe depuis une quinzaine d'années, pour les aînés de Saint-André, une restauration assurée dans les foyers ainsi qu'un service de portage de repas à domicile. Mais ces plats étaient jusqu'alors fournis par des entreprises choisies au cours de marchés publics spécifiques. Et au fil des ans, les foyers-restaurants et les repas à domicile ont vu leur succès décroître en raison de la médiocre qualité des plats issus de la cuisine industrielle.



“Faire bénéficier les plus anciens du même service que les enfants.”

Par ailleurs, la ville possède une cuisine centrale qui délivre chaque jour aux écoliers andrésiens d'excellents repas frais, élaborés par les agents municipaux. Aussi, l'idée a germé de faire bénéficier les plus anciens du même service que les enfants.

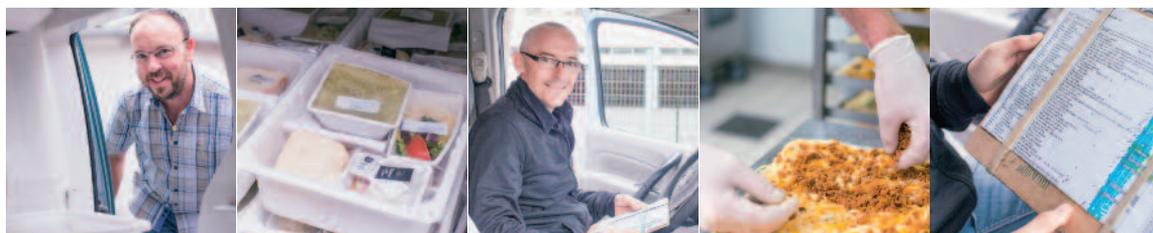
Élisabeth Masse, 1^{ère} adjointe au maire, en charge des Seniors et Géraldine Melon-Delemazure, conseillère municipale déléguée, en charge de la restauration, ont donc décidé de confier la préparation des repas destinés aux aînés à la restauration collective.



12 Ceux-ci bénéficient désormais d'aliments de la même qualité que les scolaires et crèches : des fruits et légumes frais, issus de circuits courts, de la viande labellisée, du vrai pain !

Stéphane, Ludo et Jeff, cuisiniers de la ville, aidés de toute l'équipe, préparent chaque jour ces repas « comme à la maison » sous la direction de Jacques Gruson, responsable de la restauration. Les plats sont livrés dans les foyers d'aînés tous les jours de semaine ainsi qu'un samedi sur deux.

Les repas à domicile sont livrés le matin et peuvent être réchauffés au micro-ondes. Ils comportent un potage, une entrée, un plat principal avec les accompagnements, un fromage, un dessert et deux tranches de pain. Il est possible de les adapter selon la santé des personnes (diabétiques, régime sans sel).



Un lien social important

La gestion de ce service de restauration dédié à nos aînés revient au CCAS qui a pour mission – entre-autres – de veiller au bien-être des personnes âgées et retraitées. Les foyers-restaurants permettent à ces derniers de rompre leur isolement, en rencontrant régulièrement d'autres personnes de leur âge ainsi que les employés municipaux, en particulier Fabienne, Christelle, Mary et Laurence. Les repas sont suivis d'activités qui visent à entretenir leur vitalité, leur mobilité et leurs capacités intellectuelles.

Pour les personnes qui reçoivent leurs repas à domicile, et qui parfois, ont une autonomie restreinte, Christophe et Philippe, les chauffeurs chargés de la livraison, font eux-aussi office de lien avec le CCAS. Ils s'assurent que les administrés vont bien et qu'ils s'alimentent correctement.

L'avis des usagers !

Gisèle et Bernard : "une énorme différence" !

C'est le cri du cœur pour ces deux habitués : alors qu'ils fréquentaient régulièrement les foyers, Gisèle et Bernard, suite à une opération, ont dû se résoudre à demander le portage des repas à domicile. *"Depuis que les repas sont confectionnés par la ville, nous avons retrouvé le plaisir de nous mettre à table. La cuisine de la restauration collective est "digne d'un chef étoilé" !*



Pierre : "Parfait"...

Pierre bénéficie également du portage des repas à domicile, de façon plus ponctuelle, depuis un an. Lui aussi a vu une nette différence : *"C'est beaucoup mieux. Du point de vue gustatif comme du point de vue du service de portage, c'est parfait."*

Vous êtes intéressé ?

Pour réserver vos repas, adressez-vous au CCAS - pôle de l'action en faveur des retraités et des personnes âgées Tél. : 03 20 27 81 31

Le prix du repas varie de 4,90 € à 7,10€ selon les revenus et selon le mode (en foyer ou à domicile).

INFOS ASSOCIATIONS

L'UNC et le devoir de Mémoire

L'UNC de Saint-André propose aux jeunes générations ayant accompli leur service militaire pendant au moins 12 mois, même sans avoir combattu, de rejoindre la section UNC/AFN de Saint-André en tant que "soldat de France". Ils pourront ainsi contribuer au devoir de mémoire en participant aux cérémonies officielles.

Par ailleurs, les Harkis ou leurs descendants habitant la commune sont invités à prendre contact avec l'UNC afin d'être conviés chaque année à la manifestation en leur honneur.



CONTACTEZ RAYMOND JACCOUD AU 03 61 50 91 57

OU PAR COURRIER EN MAIRIE : 89, RUE DU GÉNÉRAL-LECLERC.

USSA Gym

La rentrée de l'USSA Gym s'est faite sous les bons augures de la dernière saison : en effet le club s'est distingué dernièrement en remportant plusieurs coupes que ce soit chez les poussins, les jeunes ou les aînées. Aux championnats d'Angers, elles ont obtenu de belles places de 22^{ème} pour les jeunes et 24^{ème} pour les aînées et surtout, en mouvements d'ensembles, la 6^{ème} place pour les aînées et le haut du podium pour les jeunes qui ont remporté la compétition ! Pour cette nouvelle saison, le club a investi dans du matériel et des nouveaux justaucorps. N'hésitez pas à vous inscrire !

SITE : WWW.USSAGYMNASTIQUE.COM



Judo-Club Andrésien

Le Judo-Club Andrésien a repris ses activités au Dojo (avenue des Peupliers, à Saint-André). Le judo y est enseigné dès l'âge de 3 ans pour les "baby" ! C'est un sport qui permet aux enfants d'apprendre à se maîtriser, tout en travaillant souplesse et adresse. La dernière saison s'est très bien terminée avec notamment, lors d'une compétition inter-clubs à Ronchin, des médailles d'or et d'argent pour Simon Macé, Célien Legrand et Amaury Lourdel ! Les cours ont lieu au dojo :

- Les mercredis : - de 13h30 à 14h30, pour les 6 - 12 ans
- de 14h30 à 15h30, pour les 5 - 6 ans
- Les vendredis : - de 17h à 18h, pour les 3 - 5 ans (baby-judo)
- Les samedis : - de 10h à 11h, pour les 12 ans et plus

Tarif Andrésien : 124€ / Tarif non-Andrésien : 144€

Les frais d'inscription comprennent la licence et l'affiliation à la Fédération Française de Judo. Les inscriptions se font avant le cours.

Contact : François Bourrel (professeur) au 06 56 74 26 14

Page web sur le site de la ville : <http://bit.ly/1T9M9BJ>

Théâtre Pinocchio : qui a eu cette idée folle... ?

Et oui, d'inventer l'école... Et bien en tout cas, Charlemagne aura eu le mérite d'inspirer les petits acteurs du Théâtre Pinocchio, qui, à l'occasion de leur traditionnel spectacle de fin d'année, nous ont offert un florilège de situations de la vie quotidienne d'une classe style « années 60 », toutes plus drôles les unes que les autres.

Situations qui ont dû rappeler des souvenirs tout frais aux quelques 700 jeunes écoliers de Saint-André venus applaudir le spectacle, et des souvenirs plus anciens aux parents des comédiens en herbe qui ont eu droit à une séance spéciale le soir même.



Pour rester dans l'ambiance « enseignement déjanté », les adolescents de la troupe ont ensuite revisité à leur sauce les fables de La Fontaine pour finir le spectacle dans la même bonne humeur.

Nadjücka, responsable du Théâtre Pinocchio, s'est chargée de la mise en scène avec Tessaadith - avec la participation de l'accordéoniste Arantza Pauwels.

Les cours ont repris : enfants le mercredi 10h/11h15, 14h/15h30, 15h30/16h45
Adolescents le lundi 18h15/19h30

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ AU 07 69 85 98 72 OU 06 89 94 71 71

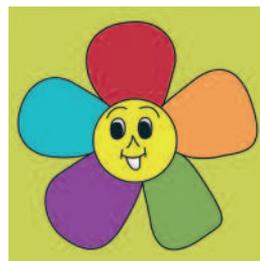
E-MAIL : ETTC.THEATRE@GMAIL.COM

GLF - Gym loisirs forme

Rentrée faite également pour Gym Loisirs Forme, qui vous propose deux nouveautés pour cette année : une séance de Zumba le jeudi soir et une séance supplémentaire de stretching postural le mardi soir. Vous trouverez bien-sûr toujours au programme des cours de fitness, de gym "bien-être" et un atelier Tai chi.

Le détail des horaires, lieux tarifs et forfaits, ainsi que le bulletin d'inscription, sont disponibles sur le site de la ville : www.ville-saintandre.fr

N'oubliez pas de fournir également un certificat médical.



15

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, APPELEZ AU 03 20 40 81 28

E-MAIL : INFO@GYMLOISIRSETFORME.COM

SITE : WWW.GYMLOISIRSETFORME.COM

MIAM !

Les aînés ont particulièrement apprécié le velouté proposé par le service restauration de la ville lors du dernier banquet de printemps. Comme les agents du service sont sympas (et nos aînés aussi), ils ont accepté de partager leur recette avec vous. Vous trouverez ci-dessous les secrets de fabrication de leur fameux velouté de cresson. Bon appétit !

ingrédients

- ✓ 2 bottes de cresson
- ✓ 2 blancs de poireaux
- ✓ 100 g de beurre
- ✓ 2 pommes de terre moyennes
- ✓ 1 l de bouillon de volaille léger
- ✓ 10 cl de crème fraîche

préparation

- ✓ Faire suer les blancs de poireaux finement coupés avec le beurre
- ✓ Ajouter le cresson équeuté
- ✓ Ajouter le bouillon de volaille, puis les pommes de terre coupées en morceaux
- ✓ Laisser cuire 30 mn
- ✓ Mixer, crémier et assaisonner

BEURK !

Le service environnement récolte chaque semaine 10 m³ de déchets dans le parc municipal. Et toutes les semaines de l'année ! Cela n'a rien de glorieux et c'est bien dommage de gaspiller le temps des agents municipaux et l'argent pour le transport à la déchetterie. L'un comme l'autre pourrait être employé de façon plus positive et en direction de la population. Merci aux personnes qui font preuve de civilité en ne jetant pas leurs déchets à terre ! Quand aux autres, un peu de savoir-vivre et de logique seraient bienvenus...

CHOUETTE !

Les portes ouvertes des Ateliers d'artistes, c'est ce week-end... À Saint-André, 10 artistes ou collectifs d'artistes vous attendent :

l'Atelier 104 Maho (peinture, techniques mixtes) - Caroline Chopin (dessin, sculpture) - Elisabeth Couvreur (peinture, techniques mixtes) - Hervé Venet (dessin, peinture) - Isabelle Venet (peinture, techniques mixtes) - Jean-Luc Bonduau (peinture) - Stef God (Graphisme, Sculpture, Techniques mixtes) - Tony Masschelein (dessin, peinture, sculpture) - Yi Ge (Dessin, Peinture, Photographie) - Knaapfla (dessin, illustrations).

Vous trouverez les adresses et toutes les explications sur :

<https://poaa.lenord.fr/> ou sur : <https://www.facebook.com/POAANord/>

Bonnes visites !



CARNET

Naissances :

Nolan Plateau, le 18 mars ; Hugo Dematte, le 3 avril ; Lyna-Sahra Mliki, le 4 mai ; Basile Lafrance, le 11 mai ; Aliette Thyebaut, le 6 juin ; Hector Hovine, le 7 juin ; Ethan Kornyeli, le 1^{er} juillet ; Artus Onillon, le 3 juillet ; Emma Declercq, le 28 juillet ; Jules Liénard, le 29 juillet ; Léa Soen, le 31 juillet ; Georges Rusez, le 13 août

Mariages :

Louis Gras et Pauline Martel, le 29 avril ; Paul Marx et Corinne Dufermont, le 10 mai ; Xavier Machoski et Samatha Piette, le 20 mai ; Johnny Rouze et Cindy Rousse, le 10 juin ; Michaël Vergoten et Joséphine Leclerc, le 21 juin ; Thomas Majorczyk et Léa Dervis, le 1^{er} juillet ; Nicolas Bailleu et Alicia Ménuge, le 15 juillet ; Yacine Belaïdi et Nawel Aklouche, le 15 juillet ; Gaëtan Lorient et Aurélie Bied, le 29 juillet ; Alain Chamla et Maud Dervin, le 4 août ; Mamadou Camara et Joy Vandaele le 5 août ; Alexandre Delhayé et Marie Delmache, le 26 août ; Julien Voillaume et Perle Lesaffre, le 26 août ; Alexandre Regolle et Céline Caron, le 1^{er} septembre ; Benoit Zaworski et Aline Dejager le 2 septembre ; Aurélien Crépel et Perrinne Dassonneville, le 9 septembre

Décès :

Michel Vanderstraete, le 6 avril ; Charlotte Erouart, veuve De Meyer, le 20 avril ; Monique Burie, le 29 avril ; Serge Slembrouck, le 29 avril ; Lucien Bonny, le 5 mai ; Patrick Vincent, le 6 mai ; Michel Declercq, le 21 mai ; Jacques Debaecker le 1^{er} juin ; Thérèse Courmont, épouse Houzet, le 9 juin ; Simone Rivois, veuve Boulenge, le 11 juin ; Thérèse Scamps veuve Leclercq, le 13 juin ; Jean-Pierre Hermant, le 16 juin ; Monique Van Leeuwen, épouse Philippe, le 19 juin ; Marie-Jeanne Ampe, veuve Van Berleere, le 19 juin ; Pascal Degand, le 21 juin ; René Catry, le 26 juin ; Christian Didry, le 26 juin ; Wladislawa Buszkiéwicz, veuve Heitz, le 27 juin ; René Delaplace, le 1^{er} juillet ; André Damien, le 7 juillet ; Yvonne Flahaut, épouse Fargeot, le 7 juillet ; Claude Carru, le 9 juillet ; Régine Saingier, veuve Biela, le 9 juillet ; Jacques Wavrant, le 9 juillet ; Marguerite Buisine, veuve Blondeel, le 11 juillet ; Maria Goncalves Da Silva Razao, veuve Martins de Azevedo, le 22 juillet ; Éric Quertinmont, le 27 juillet ; Penkov Kiril, le 4 août ; Flavie Morand, le 6 août ; Andrée Caroën, le 16 août ; Gérard Deproost, le 22 août ; Claude Stamper, le 25 août ; José de Almeida Gomes, le 26 août ; Josette Malfilatre, veuve Badoc, le 28 août

INFOS MAIRIE

Fête de la Toussaint

En raison de la fête de la Toussaint, nous vous rappelons que les travaux de peinture, jardinage et entretien des tombes, ainsi que la pose des monuments funéraires devront être terminés pour le **vendredi 27 octobre**. N'oubliez pas que les produits provenant du nettoyage des tombes doivent être déposés aux endroits spécialement affectés à cet usage.

Nous vous remercions de votre collaboration. Le jour de la Toussaint, le cimetière sera ouvert de 8h à 18h.

Photos pratiques !

Un Photomaton® a été installé dans le hall de la mairie. Vous bénéficiez ainsi de la possibilité de faire rapidement et sur place, les photos réglementaires et conformes pour les documents administratifs délivrés par nos services : carte d'identité, passeport, etc.

La série de 5 petites photos (ou une grande) est au prix de 5€. Vous pouvez payer en monnaie ou par carte bancaire.

Le Photomaton® est couplé avec un photocopieur où vous pouvez faire vos copies pour 0,20 € l'unité.



ZOOM SUR :

LE PAD, une justice de proximité à la mairie

Qu'est-ce que c'est ?

La mairie de Saint-André a mis en place un Point d'Accès au Droit (PAD) qui vous permet de rencontrer des professionnels de la justice afin de bénéficier de leurs conseils gratuitement et de manière confidentielle.

Pour cela, prenez rendez-vous auprès de l'hôtesse d'accueil de la mairie (ou par téléphone au 03.20.63.07.50) afin de déterminer avec elle quel intervenant pourra répondre à vos questions. Attention, il s'agit bien de recevoir des conseils de premières intentions et non pas d'entamer une procédure judiciaire !

Qui peut-on rencontrer et quand ?

- Avocat : 2^{ème} et 4^{ème} mardi après-midi et 4^{ème} vendredi du mois.
- Huissier : tous les 2 mois, le 2^{ème} lundi du mois.
- Notaire : le 2^{ème} jeudi du mois.
- Conciliateur de justice : deux mercredis après-midi par mois.
- Délégué du défenseur des droits : deux jeudis par mois.
- Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation (AIAVM) : 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois.
- Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) : 3^{ème} vendredi matin du mois.
- Consommation, logement, et cadre de vie (CLCV) : le 4^{ème} lundi du mois de 17h30 à 18h30.



Une fréquentation en hausse...

Seules une dizaine de communes dans le Nord proposent ce genre de service municipal avec pour conséquence un nombre de personnes reçues qui a presque triplé depuis l'ouverture du PAD à Saint-André en 2012 !

En 2016, le podium des plus sollicités était... : les avocats, qui dominent ce classement depuis 2012, suivis par le conciliateur de justice et, en troisième position, les notaires.

Nos tops :

👍 **Les journées fiscales** : il s'agit d'un événement annuel destiné à vous aider à déclarer vos impôts. Cette année, le PAD a reçu 75 personnes dans le cadre des journées fiscales.

👍 **La journée d'accès au droit** : également organisée de manière annuelle, cette journée permet de prendre rendez-vous avec un professionnel afin de bénéficier de ses conseils, toujours de manière gratuite et confidentielle. Cinquante et une personnes ont été reçues en 2016 lors de la journée d'accès au droit. La prochaine session a lieu ce 12 octobre 2017.

Claire Fleury – Conciliatrice de justice intervenante au PAD

Dans le cadre du PAD, Claire Fleury peut vous aider à résoudre vos litiges de manière rapide et efficace. La conciliation repose sur la bonne volonté des uns et des autres afin de trouver un accord satisfaisant pour les deux partis.

Le conciliateur ne rend pas justice. Il n'est ni juge, ni enquêteur, son rôle n'est même pas de trouver qui a raison ou tort, mais simplement de réussir à trouver une solution amiable. Les cas étudiés sont souvent des affaires qui touchent à la propriété, à l'usage, aux conflits entre les propriétaires et les locataires, aux nuisances de voisinage ou à la consommation.

Un compromis trouvé peut donner lieu à un constat d'accord, obligatoire lorsqu'une des parties renonce à un droit.

En rendant obligatoire la conciliation de justice pour les litiges du quotidien inférieurs à 4000 € (quand la juridiction est saisie par déclaration au greffe), la loi de modernisation de la justice du 21^e siècle a renforcé le rôle des conciliateurs de justice. Alors que 72 % des citoyens considèrent que la plupart des litiges peuvent se régler à l'amiable, ce renforcement de la conciliation de justice témoigne de la volonté du ministère de favoriser la justice de proximité en apportant une réponse rapide et concertée aux justiciables.



JEU-CONCOURS

Gagnez un repas dans un restaurant en répondant aux questions suivantes :

- 1 > Où est née la doyenne du Nord ?
- 2 > Quelle sont les nationalités des ados invités par le Conseil des Jeunes cet été ?
- 3 > Sur les murs de quel bâtiment peut-on voir un poisson géant ?
- 4 > À quelle page trouve-t-on le mot "diabétique" ?

Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 24 novembre :

- par courrier :
mairie de Saint-André, service communication, concours du "Saint-André magazine" n° 160, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex

- ou par E-Mail :
communication@ville-saint-andre.fr

- ou sur le site de la ville : www.villesaintandre.fr raccourci "Saint-André Magazine" sur la page d'accueil

Un tirage au sort sera effectué entre les bonnes réponses. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65 € dans un restaurant de Saint-André.

BRAVO !

Félicitations à la gagnante du concours du « Saint-André magazine » n°159 : **Yvette Van Dorselaere** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65 €.

Il fallait répondre :

- 1 - Venise
- 2 - 17 (reçus le **22 mars en Mairie**)
- 3 - le trophée "sport et management"
- 4 - 4 500 pas

Texte :
Marius von Mayenburg
L'Arche Éditeur
Mise en scène :
Pierre Foviau
Avec :
Léo Andrzejewski
Théo Borne
Adrien Calandre
Simon Decobert
Antoine Domingos
Livia Dufoix
Léa Gonnet
Fanny Gosset
Anne-Sophie Goubet
Éponine Lemaire-Cardoen
Clément Soyeux
Assistante :
Béatrice Doyen
Régie :
Wilfried Vanderstuyf



Cible + mouvante

Marius von Mayenburg
Pierre Foviau

DU 9 AU 15 NOVEMBRE
Cie LES VOYAGEURS
CRÉATION 2017